Envoyé en préfecture le 15/06/2026
Reçu en préfecture le 15/06/2026
Publié le
ID : 035-213502263-20260615-DEL_62_2026-DE

ARRONDISSEMENT
Saint-Malo

COMMUNE
PLEUGUENEUC

EXTRAIT DU PROCÈS - VERBAL
DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 02 JUIN 2026

Nombre de conseillers en exercice : **19**
Nombre de conseillers présents : **16**
Nombre de conseillers de votants : **19**

Date de la convocation : **27 mai 2026**
Date d'affichage de la convocation : **27 mai 2026**

L'an deux mil vingt-six, le deux du mois de juin, à dix-neuf heures quinze minutes, le Conseil Municipal de PLEUGUENEUC, étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après la convocation légale, sous la présidence de Mme CAZIN Mireille, Maire.

Étaient présents : CAZIN Mireille, Maire, BESSIN Pascal, BLAISE Estelle, GALLAIS Luc (secrétaire), GASCOIN Laurence, HEUDES Estelle, LAURENT Eliane, LEBAS Sophie, LÉVÊQUE Mickaël, MARIE Philippe, MODESTE Benoît, NIVOLE Nathalie, ROULOIS-MASSON David, ROQUET Chantal, ROUX Sébastien et THARAULT Léa
Absents excusés : DUBUC Frédéric (a donné procuration à BLAISE Estelle), FIZELIER Christelle (a donné procuration à ROUX Sébastien) et LEMARIÉ Maxence (a donné procuration à GALLAIS Luc).
Absent : Néant

Un scrutin a eu lieu ; M. GALLAIS Luc a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

N°62-2026 GROUPE SCOLAIRE LES JOURS HEUREUX - ACTUALISATION DU DEVIS DU CONTRÔLE D'ACCÈS

Nomenclature : 1.1 Marchés publics

Vu la délibération n°64-2025 du 16 septembre 2025 portant sur le plan de financement de l'opération de réhabilitation de la clôture du groupe scolaire "Les Jours Heureux",

M. ROUX Sébastien, délégué aux Affaires scolaires, expose à l'Assemblée ce qui suit :

Le 1er devis retenu en septembre dernier pour un montant de 6 478.32 € HT ne correspondait pas aux besoins formulés par l'équipe enseignante pour répondre au dispositif du Plan Prévention Mise en Sûreté.

La platine vidéophonie a été revue (défilement de noms et clavier) et 4 autres moniteurs de réception ont été ajoutés à celui du bureau de direction (sectorisation des espaces à joindre).

En effet, la gestion des allers et des retours pour les enfants qui ont des rendez-vous à l'extérieur (orthophoniste, autres...) sera facilitée par ce nouveau système. Cela suppose un cablâge plus important portant ainsi la nouvelle proposition à 13 682.25 € HT.

Entendu cet exposé, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et ceux engageant leur pouvoir,

- **ACCEPTE** le devis de l'entreprise Bernard électricité pour la visiophonie du groupe scolaire « Les Jours Heureux » pour un montant de 13 682.25 € HT.

Envoyé en préfecture le 15/06/2026
Reçu en préfecture le 15/06/2026
Publié le
ID : 035-213502263-20260615-DEL_62_2026-DE

- **PRÉCISE** que cette dépense sera affectée à l'opération n°39 du budget investissement 2026,
- **CHARGE** Mme le Maire de signer tout acte utile à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Fait à Pleugueneuc, le 02 juin 2026

Le Maire,

Mme CAZIN Mireille